

## NOTE DE PRESSE

22 septembre 2016

Le COLLECTIF DU 4 DECEMBRE 2013 présente ses compliments à tous les secteurs organisés du pays, aux organismes de défense des droits Humains, à la jeunesse et au peuple haïtien en général pour leur détermination à continuer à l'accompagner dans la grande bataille pour la défense de la dignité nationale et la promotion de la production nationale.

Le COLLECTIF DU 4 DECEMBRE 2013 rappelle avec beaucoup de tristesse et d'indignation que ce 23 Septembre 2016 marquera le troisième anniversaire de l'arrêt TC/168/13 de la Cour Constitutionnelle dominicaine. Cet arrêt xénophobe et anti-haïtien a déclaré plus de 200,000 Dominicains d'origine haïtienne déchus de leur nationalité.

Le COLLECTIF profite de l'occasion pour déplorer encore cette décision raciste et inhumaine ainsi que le mépris ou l'incompétence de nos dirigeants face à cette situation. Le Collectif tient à rappeler aux responsables de l'Etat qu'il est de leur obligation et devoir de porter secours, protéger et défendre les citoyens du pays et leurs descendants.

Pour commémorer ce triste jour, Le COLLECTIF DU 4 DECEMBRE 2013 appelle une fois de plus la société haïtienne dans son ensemble, tous ceux dans le monde qui luttent pour le respect des droits du citoyen et le retrait de l'Arrêt discriminatoire dominicain TC 168-13, au boycott des produits et services dominicains ce 23 septembre; il demande aux médias de suspendre toute forme de publicité relatives aux produits et services dominicains ce 23 septembre; et au public en général d'arrêter la consommation de produits dominicains durant toute la journée de ce 23 Septembre 2016.

VIVE LA PRODUCTION NATIONALE, VIVE LA DIGNITE NATIONALE

Jean-Robert Argant  
Coordonnateur général  
22 septembre 2016